

## **CHARTRE DÉVELOPPEMENT DURABLE**

Les BIS s'engagent significativement en faveur du développement durable. Soucieuses et attentives, elles se sont fixées un certain nombre de principes et d'actions. Ainsi, dans les domaines économique, social et environnemental, les BIS...

### **Promotion de la diversité culturelle et accès à tous**

- 1 – Proposent une programmation de rencontres et de spectacles qui participe à la diversité culturelle, protège les formes artistiques existantes et aide à l'émergence de nouveaux artistes et à leur reconnaissance par les publics.
- 2 – Valorisent les actions culturelles pour permettre l'accès au spectacle d'un public le plus large possible et contribuer à l'épanouissement culturel de chacun.
- 3 – Adoptent une politique tarifaire accessible au plus grand nombre (gratuité des accréditations)
- 4 – Veillent à faciliter l'accès des personnes à mobilité réduite aux lieux de l'événement.

### **Économie locale**

- 5 – Intègrent les spectacles d'artistes locaux, dans sa programmation, et collaborent avec des équipes locales, contribuant ainsi à l'économie culturelle locale.
- 6 – Privilégient des fournisseurs locaux et le circuit-court.

### **Organisation**

- 7 – Appliquent les 4R : repenser, réduire, recycler, réutiliser.
- 8 – Participent à des réseaux d'échange de savoirs.
- 9 – Partagent et mutualisent les connaissances, les expériences et les savoir-faire avec d'autres professionnels du monde culturel.
- 10 – Estiment, après cette nouvelle édition, les émissions de CO2 engendrées par l'événement (bilan carbone).
- 11 – Organisent un suivi de la mise en oeuvre de ses actions en matière de développement durable afin d'identifier les points d'amélioration et de progression possibles d'une édition sur l'autre.

12 – Privilégient des collaborations avec des structures et des associations déjà engagées dans des démarches de développement durable.

13 – Privilégient des équipements et matériels économes en énergie (phase d'organisation et durant l'événement).

14 – Optent pour des stands avec cloisons en pin naturel, sans colle ni solvant, et réduisent l'utilisation de moquette sur les espaces exposants.

15 – Œuvrent à la réduction de leurs consommations d'énergie.

16 – Recourent à des compétences extérieures en faisant appel aux recommandations d'un cabinet d'étude indépendant, spécialisé en développement durable.

### **Sensibilisation – formation**

17 – Diffusent des documents d'information et de sensibilisation autour du développement durable auprès de leurs exposants.

18 – Sensibilisent leurs salariés et ses bénévoles sur leurs tâches respectives et sur les présentes mesures écoresponsables.

### **Transports**

19 – Incitent leurs participants au covoiturage, en en faisant la promotion dans leur outils de communication.

20 – Travaillent en partenariat avec la TAN, compagnie de transports en commun, pour favoriser l'utilisation des transports en commun pendant l'événement.

21 – Fournissent de l'information sur l'accessibilité en transport en commun au site de l'événement (trajets, horaires, prix).

22 – Communiquent sur la mise en place à la Cité des Congrès de stationnement pour les vélos, à l'usage des participants.

### **Déchets**

23 – Privilégient, pour l'aménagement des espaces d'accueil de leurs participants, une décoration réutilisable.

24 – Font l'acquisition d'objets promotionnels qui sont majoritairement réutilisables et/ou recyclables ou recyclés et/ou biologiques.

25 – Œuvrent à la réduction des déchets engendrés par l'événement.

26 – Mettent en place un dispositif de tri et de recyclage des déchets pendant l'événement : papier, carton, contenants de plastique, verre, métal et autres.

27 – Recyclent leurs cartouches de photocopieurs et d'imprimantes et utilisent des cartouches recyclées.

28 – Récupèrent les piles/batteries jetables et privilégié les piles/ batteries rechargeables.

### **Alimentation**

29 – Proposent des produits locaux et/ou bios dans ses espaces de restauration/ buvette à destination des participants.

- 30 – Privilégient, pour le catering et pour le Grand banquet culturel, le choix d'aliments biologiques ou équitables, locaux et saisonniers.
- 31 – Privilégient, pour l'offre de restauration extérieure des food-trucks, le choix d'aliments biologiques ou équitables, locaux et saisonniers.
- 32 – Offrent une option végétarienne.
- 33 – Offrent des portions raisonnables pour éviter le gaspillage.
- 34 – Utilisent de la vaisselle réutilisable, recyclable ou compostable.
- 35 – Évitent les portions emballées individuellement.
- 36 – Utilisent des serviettes de table réutilisables ou fabriquées à partir de fibres recyclées.
- 37 – Limitent l'utilisation de bouteilles d'eau plastique en privilégiant les carafes ou les gourdes en verre.

### **Communication**

- 38 – Utilisent majoritairement, pour leur communication et pour le quotidien, du papier composé à 100 % de fibres recyclées et certifié FSC.
- 39 – Font appel à des imprimeurs certifiés Imprim'Vert, qui concrétise un engagement dans des pratiques respectueuses de l'environnement (qualité environnementale du processus d'impression, utilisation d'encre végétales...).
- 40 – Utilisent des supports d'affichage et de signalétique répondant à des normes environnementales.
- 41 – Limitent en amont le nombre et la taille de leurs supports de communication papier.
- 42 – Mettent en place un suivi des quantités imprimées et des quantités réellement diffusées (programmes, tracts, affiches) dans le but d'ajuster au mieux le nombre d'exemplaires commandés d'une édition sur l'autre.
- 43 – S'attachent à remplacer de nombreux envois postaux par des envois par voie électronique.
- 44 – Recyclent les documents d'information et de communication non utilisés.

*MAJ Septembre 2019*